

# NOTE DE LECTURE

## «LE NOUVEL ESPRIT DE LA DÉMOCRATIE. ACTUALITÉ DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE»

DE LOÏC BLONDIAUX, Le Seuil, 2008.

par Philippe De Leener, *chercheur-associé à Etopia*

Juin 2009



etopia\_

centre d'animation et de recherche en écologie politique

[www.etopia.be](http://www.etopia.be)

## Note de lecture du livre de Loïc Blondiaux<sup>1</sup> par Philippe De Leener<sup>2</sup>

### 1 Les termes du problème

---

La légitimité des formes représentatives à la base de notre système démocratique semble vaciller. Certains parlent même de perte de confiance. Pourtant, l'affaiblissement des structures traditionnelles de la démocratie n'annonce pas la fin de la démocratie en tant que telle. L'heure serait même plutôt au renouveau qu'à la table rase ou au changement de régime. Ce renouveau passerait par la promotion de l'action citoyenne. Comme si chacun désormais voulait faire entendre sa voix. Aussi les notions de "participation", de "concertation", de "consultation", de "débat citoyen", de "gouvernance démocratique", de "transparence" sont-elles régulièrement valorisées (Blondiaux, 2008, p.6). En même temps, une tension se manifeste entre deux courants qui semblent émerger côte à côte : d'une part la montée d'une "démocratie participative" reposant sur l'implication active des citoyens, d'autre part l'avancée d'une "démocratie d'opinion" visant à satisfaire, voire à séduire, le plus grand nombre de sorte que participation en viendrait à se conjuguer avec manipulation. Participation versus démagogie ?

Au delà de cette tension, s'agissant de démocratie participative, une question émerge : ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux relève-t-il de la modernisation d'un système de gestion du pouvoir qui souhaite poursuivre autrement la trajectoire qu'elle a acquise ? Autrement dit, la démocratie participative tient-elle d'une dynamique de changement de premier ordre (faire autrement la même chose) ou de second ordre (faire autre chose)<sup>3</sup> ? Pour y répondre, Loïc Blondiaux invite à visiter les expériences en cours, en France mais aussi ailleurs.

### 2 Premier regard sur les expériences de participation démocratique en cours

---

Le modèle mis en question, celui qui paraît éveiller un désir vif pour un autre dispositif, est celui de la *démocratie représentative* : le Peuple parle et agit par la voix des représentants qu'il a choisis lors des élections. Mais seulement à ce moment-là. A l'extrême, en dehors des élections, le Peuple comme instance n'existerait plus. Les élus représentent – incarnent – la volonté générale dont ils sont à la fois le visage et la pensée. Si on jette un regard sur la diversité des propositions expérimentées ou

---

<sup>1</sup>- BLONDIAUX, L. (2008). *Le Nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*. Paris : Le Seuil, Coll. La république des Idées.

<sup>2</sup>- Philippe De Leener est bioingénieur, phytopathologiste et docteur en psychologie. Il est professeur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique) et enseigne dans diverses écoles ou universités européennes (France, Suisse). Il participe aux travaux de la Clinique de l'Activité (Laboratoire de Psychologie du Travail et de l'Action, CNAM Paris). Il est membre de la Maison de la Recherche sur les Pratiques Professionnelles (MRPP, CNAM, Paris). Il est consultant auprès de diverses organisations internationales (IFAD Rome, GTZ Eschborn, Commission Européenne,...). Il préside l'organisation Inter-Mondes Belgique, une organisation liée au réseau international Enda Graf Sahel (Dakar, Sénégal), réseau réputé dans le domaine de la recherche action et de l'appui à la créativité populaire en matière de développement politique, social et économique. Ses recherches scientifiques concernent la transformation des métiers du développement et les processus de changement politique et social d'un point de vue sociologique, psychologique et organisationnel. Contact: philippe.deleener@uclouvain.be.

<sup>3</sup>- Lire à ce propos le chapitre 1 de De Leener *et al.* (2005). *Changement politique et sociale. Eléments pour la pensée et l'action*. Dakar : Enda Graf Sahel.

promulguées pour corriger cette situation jugée insatisfaisante, plusieurs configurations ou tendances se démarquent :

- La tendance à *promouvoir la participation par le haut* en l'absence d'une réelle pression citoyenne (le pouvoir en place prenant en quelque sorte l'initiative d'introduire des innovations participatives)<sup>4</sup>,
- Les *modèles d'inspiration managériale* poussés par la prise en compte des préférences des usagers des services publics,
- Les modèles de type *empowerment* qui misent sur le développement d'un authentique pouvoir de décision à la base,
- *L'appui à la société civile*, qui est notablement promue par la Banque Mondiale, comme contre pouvoir vis-à-vis des Gouvernements en place, la participation pouvant s'assimiler à une sorte de Cheval de Troie pour affaiblir le pouvoir central et promouvoir par la bande une conception néolibérale de la société,
- Une véritable *ingénierie de la participation* se développe à travers le recours à des spécialistes (cabinets d'étude, instituts de formation,...) que ce soit via d'anciens militants recyclés ou via les partisans de nouvelles formes de management.

La participation s'imposerait-elle d'elle-même ? D'où provient donc ce courant en lame de fond ? Blondiaux (2008, p.24-28) en recense certain nombre d'explications que je reprends ci-dessous :

- *La complexification des sociétés*. La démocratie participative serait une solution à la division fonctionnelle croissante de nos sociétés. Elle répondrait à un impératif de cohérence auxquelles seules de nouvelles formes de gouvernance, de consultation ou de concertation pourraient répondre.
- *La division de plus en plus avancée des sociétés* dans le sillage des conflits politiques et moraux. Parce que les visions du juste et du bien seraient de plus en plus éclatées ? Et qu'il serait impossible de se restreindre à un principe supérieur ? De sorte que seule la délibération collective serait apte à produire le consensus unificateur ?<sup>5</sup>.
- *Des sociétés de plus en plus réflexives*. Parce que les savoirs profanes, développés par des citoyens de plus en plus informés et éclairés, occuperaient une place grandissante ? Parce que les citoyens sont de plus en plus animés par la volonté d'affirmer leur subjectivité, voire leur singularité dans une société à haut risque ?
- *Des sociétés de plus en plus indociles*. Selon certains, les citoyens seraient plus efficaces que par le passé à faire entendre leur voix, à se mobiliser pour défendre leurs intérêts immédiats (syndrome NIMBY<sup>6</sup>).
- *Des sociétés de plus en plus défiantes*. Selon cette perspective, la montée de la participation serait due à l'affaiblissement des structures de solidarité et à la dynamique du repli individualiste. Elle signalerait le déclin de la confiance entre les individus et dans les institutions. La participation serait-elle appelée à remédier la crise du lien social dont on fait grand cas ?
- *Des sociétés devenues ingouvernables*. L'Etat serait-il devenu impuissant à imposer ses choix ? Parce que le modèle du pouvoir vertical est désormais discrédité partout, jusque dans les

---

<sup>4</sup>- La Convention d'Aarhus (1998) ou le livre blanc sur la gouvernance européenne (2001) illustrent clairement cette tendance.

<sup>5</sup>- Voir à ce sujet la perspective de la démocratie délibérative défendue par RAWLS, J. (1995). *Libéralisme politique*. Paris : PUF.

<sup>6</sup>- NIMBY, de l'anglais "Not In My Backyard" (pas dans ma cour), comme le dénonce Jobert (1998) en parlant de l'intérêt général v-cité par Blondiaux (2008, p.27 : JOBERT, J. 1998. L'aménagement en politique, ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'inétrêt général. *Politix*, 42, pp.67-92.)

institutions scolaires ? Parce que nous serions entrés dans une phase active de postmodernisme où les ego ne pourraient plus se contenter de s'entendre parler à leur place ?

En même temps, en pratique, il faut reconnaître que les instances démocratiques citoyennes, au moins à l'échelle locale, ne semblent pas porter par un dynamisme conquérant. Ainsi en Belgique, les conseils consultatifs qui ont été instaurés par beaucoup de communes ou mairies dans les années 1980 et 1990 semblent s'endormir en bien des lieux ou, à tout le moins, elles paraissent en recherche d'un second souffle. De son côté, en France, Blondiaux (2008, p.29-31) constate que les élus locaux sont les premiers à freiner les avancées participatives.

Finalement, qui veut la participation ? Curieusement, de nos jours, le mouvement pour davantage de participation ne semble pas porter par un mouvement social bien défini au sens où il ne ferait pas l'objet d'une demande sociale explicite, à aucun mouvement de masses clairement identifiable, contrairement à la situation qui prévalait dans les années 1960, par exemple le mouvement de mai 1968 (Blondiaux, 2008, p.31). La perspective participative est pourtant passée dans les habitudes de penser au point qu'elle semble désormais naturelle mais, pourtant, elle ne suscite guère d'engagement volontaire. Parce que les enjeux de la discussion ne seraient pas assez clairs ou trop peu mobilisants ? Autrement dit, parce qu'on ne solliciterait pas les citoyens sur les vraies questions ou à propos des véritables enjeux ? Parce que le dispositif participatif mis en place ne serait pas assez convaincant (de pure forme voire manipulateur) ? Pour comprendre cette situation, à première vue étonnante, sans doute vaut-il la peine de jeter un regard plus factuel sur les expériences de démocraties participatives.

### 3 La démocratie participative en action

---

Blondiaux (2008, pp.37-62) reprend quelques modèles qui ont été et qui sont encore sur le banc d'essai de nos jours. Une manière de jeter un regard sur l'action concrète. Toutefois, avant d'entrer dans les détails, il est bon de rappeler le relief du paysage conceptuel ou philosophique qui s'y retrouve ainsi projeté dans les dispositifs. Ce que Loïc Blondiaux invite à faire en quelques mots.

#### 3.1 Démocratie délibérative

---

Deux courants, l'un d'inspiration anglo-saxonne, l'autre promu par le philosophe Habermas et le politologue Rawls, ont eu une influence marquante. Le premier s'inscrit dans la ligne des philosophes du 18<sup>ème</sup> siècle, John Stuart Mill et surtout Rousseau. Il est soutenu par des auteurs contemporains tels que Benjamin Barber (1984) ou Macpherson (1985)<sup>7</sup>. En gros, l'idée défendue est celle du *citoyen actif*, capable de penser et d'agir de manière avisée. La citoyenneté suppose la *discussion* entre les citoyens, le processus même de la discussion liée à l'action sociale créant la citoyenneté active. Le modèle démocratique promu est celle d'une *démocratie par le bas*, celle où les citoyens s'expriment et agissent en conséquence. Habermas et Rawls<sup>8</sup> pour leur part insistent sur la *dimension délibérative*, c'est-à-dire sur le débat et sa qualité. Ils avancent la proposition clef suivant laquelle la procédure importe plus que le résultat. Autrement dit, en matière de démocratie, la légitimité reposerait davantage sur la *manière dont la décision a été construite*, le processus social de son

---

<sup>7</sup>- BARBER, B. (1997 [1984]). *Démocratie forte*. Paris : Desclée de Brouwer. MACPHERSON, C.B. (1985). *Principes et limites de la démocratie libérale*. Paris : La Découverte.

<sup>8</sup>- On lira par exemple HABERMAS, J. (1997). *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. Paris : Gallimard ou RAWLS, J. (1996). *Political liberalism*. New York Chichester (USA) : Columbia University Press.

élaboration, plutôt que l'autorité qui la valide. D'où l'expression de *démocratie procédurale*. L'accent mis sur le débat place le travail d'argumentation à l'avant-plan. Si les deux courants partagent de nombreux présupposés, le premier insiste sur la formation de citoyens informés et s'engageant efficacement, et donc des citoyens politisés, tandis que le second fonde la décision politique sur le processus d'argumentation rationnel. Ces deux courants sont à la source d'un nombre important d'expériences en Europe du Nord et dans les pays anglo-saxons. Ils y font autorité.

### 3.2 Démocratie agonistique

---

Un autre courant soucieux de renouveau démocratique réintroduit le conflit au centre de la scène en soulignant l'accès inégal des groupes sociaux, non seulement au débat rationnel mais aussi dans le champ de l'action citoyenne. En gros, ils soulignent que les femmes, les étrangers de couleur, les classes populaires,... sont mal placés pour agir sur la scène démocratique, ils sont entravés. Selon ce courant, la démocratie reposerait sur la construction de contre pouvoirs efficaces, capables de contester les règles du jeu et de configurer un espace public oppositionnel (Blondiaux, 2008, p.46). La démocratie se nourrit alors de la contestation qui élargit la gamme des possibles et ouvre ainsi le champ aux groupes minoritaires ou exclus<sup>9</sup>.

### 3.3 Trois chantiers concrets

---

Ces courants de philosophie politique se retrouvent traduits de manières diverses dans des modèles sociaux concrets, par exemple le modèle du budget participatif, le modèle du jury citoyen ou celui du débat public. Blondiaux (2008) nous y invite.

- *Le modèle du budget participatif* est bien connu depuis que l'expérience de Porto Alegre a fait le tour du monde. Ce modèle tire cependant son inspiration d'expériences américaines de démocratie directe au niveau municipal datant du 19<sup>ème</sup> (Nouvelle Angleterre, Vermont, Maine,...), notamment celles qui ont impressionné Alexy de Tocqueville. L'assemblée des citoyens y est présentée comme souveraine, les autorités ne faisant alors qu'exécuter ses décisions. Le budget participatif dérive de ce modèle historique lorsque les autorités municipales décident de mettre en débat une partie parfois consistante du budget permettant ainsi aux citoyens de se prononcer directement sur leurs priorités d'investissement pour leurs quartiers. Une partie de la décision est ainsi directement transférée aux citoyens délibérant entre eux.
- *Le modèle du débat public* prend place dans un cadre différent, celui où une décision doit être prise, par exemple un projet d'infrastructure routier ou ferroviaire, l'implantation d'un centre de traitement de déchets ménagers,... Il existe, en théorie, plusieurs niveaux d'implication des citoyens, du plus restrictif au plus étendu : (i) la simple information, (ii) la consultation, (iii) la concertation (en amont de la prise de décision) et (iv) la codécision (engagement actif et responsabilité des citoyens). L'enquête publique est une modalité souvent mise en œuvre en France. Le débat public peut-être cependant structuré de manière formelle, comme en France où il existe une Commission Nationale du Débat Public (CNDP). La quarantaine de débats qu'elle a eu à organiser avaient pour finalité, non pas de décider, mais d'éclairer la décision de ceux qui en avaient la charge.

---

<sup>9</sup>- Plusieurs auteurs peuvent être cités à l'appui de ce courant : FRASER, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ?* Paris : La Découverte, HONNETH, A. (2006). *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Paris : La Découverte et NGET, O. (2007). *L'espace public oppositionnel*. Paris : Payot.

- *Le modèle du jury citoyen* est surtout développé dans les pays anglo-saxons et du Nord de l'Europe. Un groupe d'une quinzaine ou une vingtaine de citoyens ordinaires est tiré au sort, informé en détails d'un projet ou d'une décision à prendre, délibère et donne un avis éclairé. Le modèle repose sur une logique de consultation : des citoyens profanes sont confrontés à des experts, échangent avec eux et entre eux pour délivrer un avis dont les autorités compétentes tiendront ou pas compte dans leurs propres délibérations. Ces jurys citoyens ont soulevé toute une série de questions, celle de leur légitimité, de la publicité faite aux débats, de leur valeur ajoutée et de leur impact réel.

## 4 Critique des modèles participatifs

---

Ces expériences contribuent à remettre concrètement en débat la manière d'organiser la démocratie. Mais sont-elles pour autant pertinentes ? Ne produisent-elles pas des effets pervers, au point que la participation puisse aller contre la démocratie comme Blondiaux (2008, p.63) en évoque la possibilité à la suite de Jacques Godbout<sup>10</sup> ? Toujours est-il qu'un certain nombre de zones d'ombre méritent d'être soulignées. Non pas pour récuser définitivement toute tentative de faire évoluer les cadres actuels où la démocratie s'exerce. Mais pour en tenir compte dans la quête pour de nouvelles voies. Lucidité oblige.

- *Le piège de la proximité* qui pousse, notamment, à s'ajuster à la demande et aux besoins. Souvent alors, la discussion est limitée à des problèmes locaux à résoudre, en général des problèmes micro-locaux (l'usage de tels lieux publics, aménagement de trottoirs,...). La participation se réduit à de la gestion urbaine de proximité où les citoyens sont vus principalement comme des habitants qu'il faut satisfaire. En pratique, les logiques de proximité poussent à isoler le local du global générant une sorte de myopie stratégique et contextuelle. Elles créent aussi régulièrement des situations de concurrence entre diverses instances ou divers espaces locaux. En focalisant leur énergie sur le local, les logiques de proximité empêchent d'atteindre les autres niveaux où les grandes décisions se prennent. Paradoxalement, le surcroît de démocratie locale risque alors d'aller de pair avec un déclin d'influence à une échelle plus globale. L'erreur de cet élan serait de confondre démocratie participative et démocratie de proximité, et de considérer que les citoyens ne seraient capables que de s'occuper de problèmes à une échelle réduite, celle où précisément ils vivent les situations au quotidien.
- *Le renforcement des inégalités politiques.* A l'analyse, en pratique, il s'avère que la participation n'est pas ouverte à toutes les catégories de citoyens. A la limite, seuls les privilégiés y ont accès, ceux qui ont beaucoup de temps ou beaucoup de liberté pour organiser leur disponibilité. En outre, ceux qui s'y retrouvent sont ceux et celles qui disposent d'un fort bagage culturel, et donc pas les classes populaires, celles qui sont préoccupées au premier chef par l'amélioration de leurs conditions de vie au jour le jour et qui ont d'autres urgences à affronter. En somme, comme Blondiaux (2008, p.73) le résume, la question de la représentativité, qu'elle soit sociologique (tous les groupes sont-ils représentés ?) ou politique (tous les arguments et points de vue peuvent-ils être entendus ?), se pose sérieusement dès lors qu'on développe des dispositifs pratiques. Ceux qui sont traditionnellement sous-représentés dans les arènes de la démocratie représentative ne le sont finalement pas mieux dans les nouveaux dispositifs.
- *L'instrumentalisation.* Le risque que "la mise en spectacle" de la démocratie l'emporte sur sa fonction est permanent. Le nouvel art de gouverner se révèle alors très vite n'être qu'un nouvel

---

<sup>10</sup>- GODBOUT, J. (1983). *La participation contre la démocratie*. Montréal : Editions coopératives Albert Saint-Martin

art de communiquer et de manipuler tant "la dramaturgie des échanges absorbent l'essentiel des efforts des organisateurs" (Blondiaux, 2008, p.74). En pratique, les citoyens sont invités à prendre place dans un dispositif qui leur échappe et dans lesquels ils se sentent instrumentalisés : "De l'instrumentation de la participation à sa possible instrumentalisation, il n'y a qu'un pas" (p.77). Plus les instruments, normes, modalités et instructions pèsent, plus le risque est élevé de se retrouver dans la situation où les citoyens participent à ce qu'on leur demande de faire en y perdant le sens.

- *L'absence d'influence sur la décision.* Le dernier mot n'est jamais donné aux citoyens consultés. Tout peut être organisé pour les amener à parler, débattre et proposer. Mais à l'issue quel sera le sort réservé à leur travail ? Quel sera l'usage final de leurs délibérations ? Comment en fin d'exercice les discussions seront-elles traduites en dispositions et décisions concrètes ? Souvent, on reproche que les vraies décisions sont déjà prises avant. Et qu'alors la participation ne serait qu'un simulacre de démocratie.

Ces critiques sont fondées. Elles montrent que la perspective participative n'est pas simple du tout. Plusieurs questions fondamentales se posent en filigrane, en particulier celles-ci sur lesquelles Blondiaux (2008) insiste tout spécialement :

- Les structures citoyennes participatives délibèrent et prennent position, mais qui assumera la *responsabilité* de leurs décisions ? Question centrale qui reste dans l'obscurité de bien des débats participatifs : en dernier recours à qui incombe la responsabilité finale, celle de mettre en œuvre mais aussi celle qui sera engagée en cas d'échec ?
- Comment s'assurer de la *représentativité* des structures citoyennes de participation ? En particulier, comment préserver les intérêts des catégories de citoyens non représentées, les exclus du jeu démocratique qui, on le sait, sont aussi souvent les exclus de la Cité ?
- 

## 5 Les voies vers un surcroît de démocratie

---

Une des évolutions lourdes des systèmes démocratiques seraient l'évolution vers une *démocratie du public* qui se caractériserait, notamment, par une personnalisation grandissante et par l'emprise grandissante des médias. Mais en même temps on assisterait aussi au développement à la fois de l'expression et de l'interpellation citoyennes s'accompagnant d'une exigence croissante de transparence et d'inclusion. L'expansion des dispositifs participatifs en seraient la conséquence la plus manifeste. Selon Blondiaux (2008, p.83), "la démocratie participative sous sa forme actuelle doit être pensée comme une confrontation dans laquelle un mouvement continu de demandes de droits rencontre des tentatives de cadrage 'politique' de la part des pouvoirs en place". Selon cet auteur, plusieurs éléments ressortiraient en semblant porter en eux des germes de renouveau (pp.83-93) :

- *Les arts de la résistance.* Il n'y aurait pas fusion dans le consensus, mais réaction citoyenne face à l'offre de participation, de quatre manières au moins : conflit (manifestations de rue, actions en justice...), défection (stratégie du boycott), prise de parole (contestation ouverte, ironie, humour, arts de rue,...) ou adhésion. Les débats sur le débat (dénonciation des dispositifs de communication asymétrique,...) mettent en évidence la sensibilité grandissante aux dispositifs et à leur manipulation.
- *L'impossible argument d'autorité.* La contestation des experts est devenue fréquente, sinon même la norme. Imposer sa solution sous le prétexte qu'on sait ou qu'on a le statut social de celui qui sait est désormais une position difficile à tenir. En outre, les citoyens organisés déploient de plus

en plus souvent une véritable capacité de contre-expertise de sorte qu'il n'est pas rare que les experts mandatés par un pouvoir se retrouvent interpellés sur leur propre terrain.

- *La reconnaissance d'une réelle compétence citoyenne.* Les jurys de citoyens, par exemple, démontrent que des citoyens tout à fait ordinaires sont parfaitement capables de s'approprier des dossiers complexes.

Blondiaux (2008, pp.94-101) se montre optimiste. C'est ainsi qu'il identifie un certain nombre d'effets qui seraient redevables à la mise en place de dispositifs participatifs et qui soutiendrait la perspective suivant laquelle on assisterait peu ou prou à la transformation des conditions de la décision politique.

- *L'attitude et les comportements des autorités politiques* ont dû s'adapter sinon se plier aux contours des nouvelles formes démocratiques : les marges de manipulation seraient moindres, le langage de l'impartialité et de l'intérêt général s'imposerait plus facilement même à ceux qui traditionnellement sont réputés avoir tendance à les bafouer, les autorités seraient poussés à être plus cohérentes, plus conséquentes aussi,
- *L'introduction de nouveaux acteurs*, de nouvelles catégories de citoyens, et donc des voix et des points de vue nouveaux, tant sur la scène publique que dans les processus de décision aurait pour effet principal de remodeler la configuration, non seulement du processus décisionnel mais aussi de ses issues.
- *La nature et la qualité du débat public*, du fait de la diversité des angles d'attaque des sujets en débat, de la nécessité de mieux s'informer, serait à porter à l'actif des nouveaux courants participatifs.
- *La construction de la légitimité.* Une pression nouvelle s'exerce sur les mandataires pour que leurs décisions soient justifiées, sinon même solidement argumentées, et pour que par conséquent ils s'expliquent publiquement à leur sujet. Certes, le pouvoir ne tombe pas forcément entre les mains du Peuple, il reste bien entre les mains des représentants élus. Mais, comme Blondiaux (2008) le souligne, sans doute ceux-ci sentent-ils plus que jamais auparavant l'obligation de rendre des comptes.
- *La représentation que les politiciens se font des citoyens a évolué.* A la faveur des innovations participatives, ceux-ci feraient davantage partie de leur imaginaire de référence. Ils seraient davantage présents à leur esprit et dans leur conscience.

Assiste-t-on pour autant à la naissance d'un nouvel esprit politique ? S'agit-il sous couvert d'aménagements participatifs à la marge de valider en lame de fonds d'autres courants contestés et d'inspiration néolibérale, voir paradoxalement néo-conservateurs ? Ces questions méritent chaque fois d'être soulevées.

Pour conclure son ouvrage, Blondiaux (2008, pp.101-109) souligne six recommandations pratiques : (i) Prendre au sérieux les *formes matérielles de la discussion*, les procédures, les dispositifs techniques, les équipements, les lieux,..., (ii) encourager *l'émergence de pouvoirs neutres*, de garant du bon déroulement des discussions publiques et des opérations participatives, (iii) promouvoir une *constitution démocratique mixte*, ce qui revient à privilégier la diversité des dispositifs qui favorisent la confrontation des élus et des représentants citoyens, (iv) jouer sur la *complémentarité des dispositifs participatifs* et ne pas hésiter à innover ou à adapter selon la situation, (v) repenser *la relation à la décision* au sens où la démocratie participative n'a pas vocation à produire directement la décision mais à l'enrichir et à l'éclairer de points de vue autrement négligés, ce qui en pratique exige chaque fois d'être précis sur le rapport entre le dispositif de participation et la décision qui sera prise, et (vi) réaffirmer sans cesse *l'idéal d'inclusion* : comme Blondiaux (2008) le proclame, "*la démocratie participative n'a de sens que si elle contribue à enrayer les logiques d'exclusion sociale... Si, à l'inverse, la*



*démocratie participative ne constitue qu'une continuation de la politique traditionnelle par d'autres moyens, [...] si elle ne sert qu'à ceux qui ont déjà voix au chapitre, à quoi sert-elle ? " (pp.109-110).*

## **6 De sérieuses zones d'ombre**

---

Certes, l'ouvrage de Blondiaux (2008) se présente modestement comme un aperçu de grandes tendances actuelles, sans jamais prétendre à une quelconque exhaustivité. Certes, l'auteur prend soin de mesurer la fragilité et s'explique sur l'inadéquation de bien des dispositifs participatifs. Mais il passe pas sous silence des éléments d'une extrême importance dans la conjoncture actuelle. Ainsi, l'exercice démocratique paraît réduit aux seuls dispositifs procéduraux, comme si la manière même de procéder, à la suite d'Habermas, imprimait la conscience de ceux qui se prêtent au jeu participatif. Comme si seules les progrès dans les procédures, pratiques et dispositions suffisaient à mesurer l'ampleur des déplacements et à signer définitivement les progrès démocratiques. En réalité, les arrangements sociaux, par exemple ceux qui régissent la participation, qu'ils soient de l'ordre des modalités ou des instruments relèvent de la mise en œuvre d'un certain nombre de règles, de principes et de valeurs. Or ces éléments, sans lesquels les procédures tomberaient court, ne sont jamais que la projection dans l'espace social d'une certaine organisation mentale. Aussi doit-on se demander ce qu'il en est du rapport au collectif, du rapport à l'individu ou du rapport aux normes, trois rapports fondateurs de la vie politique. Dans quelle mesure se transforment-ils ? Dans quelle mesure les innovations participatives soutiennent-elles en même temps qu'elles sont soutenues par la transformation de tels rapports ? A mon sens, il est aventureux de rendre compte des transformations participatives en passant sous silence la transformation sournoise mais néanmoins radicale que subissent de tels rapports. L'individu d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier, celui d'il y a 30 ou 40 ans. Son rapport à la frustration ou à l'effort, son rapport au plaisir qui en découle, son rapport au collectif et à l'institution, de manière plus large son rapport à la règle, de tels rapports font de l'individu d'aujourd'hui un être profondément différent de l'individu d'il y a seulement une ou deux générations<sup>11</sup>. Les nouveaux dispositifs démocratiques ou, disons-le ainsi, la demande sociale pour davantage de participation, doivent aussi être examinées à la lumière de la radicalisation individualiste. Blondiaux (2008) et d'autres qui s'intéressent aux mutations démocratiques laissent cette dimension dans l'ombre. Et si les progrès dans la participation ne signalaient paradoxalement que le reflux d'une démocratie basée sur l'intérêt général ? Et si ces nouvelles formes cédaient en réalité la place à une citoyenneté fragmentée portée par des intérêts particuliers sinon égoïstes, soutenue par une lame de fond individualiste où ne règne que le désir de toute puissance ?

Voilà une première zone d'ombre. Mais il y en a d'autres. Ainsi, la vague participative ne s'arrête pas à la seule arène politique, elle infiltre le monde du travail et plus subtilement d'autres sphères sociales, telle l'école ou la famille. Dans ces sphères-là, loin de signifier des avancées démocratiques, elles recouvrent sans doute d'un vernis fragile des délitements aux conséquences aujourd'hui encore mal perçues. Ainsi, quand dans l'entreprise le management élargit le champ de l'initiative et de la participation aux travailleurs, c'est le plus souvent pour leur transférer à bon compte, sous couvert d'un surcroît de responsabilité, le poids des dysfonctionnements de toute nature. En même temps, on ne peut pas s'empêcher de constater qu'à la montée de la participation dans les sphères du travail correspond la désintégration des syndicats et de manière générale des dispositifs de contestation collective et de sécurisation individuelle par l'action concertée. Le professionnel participatif est paradoxalement de plus en plus isolé face à un système de travail dont il ne maîtrise au mieux

---

<sup>11</sup>- Les travaux menés actuellement par le Forum de Delphes (Paris) mettent l'accent sur cette dimension souvent négligée.

qu'une illusoire et infime parcelle. Le droit à la parole et à l'initiative qu'il aura reçu personnellement, à vrai dire souvent sans le demander, il le paiera au prix d'un surcroît de désarroi et de solitude face à l'ampleur des responsabilités que son management fera désormais peser sur ses épaules en cas d'échec. Il y a encore une génération, entre la faute et le patron, un collectif de travail pouvait s'intercaler et faire corps pour protéger le travailleur. Aujourd'hui, l'erreur s'insinue dans la conscience du professionnel sous la forme d'une faute personnelle dont il sera le premier juge et dont il portera seul le poids : "Si ça a foiré, c'est forcément moi...". Et donc pas le marché, ni le management, ni l'outil de travail, ni davantage l'impatience ou la témérité des actionnaires, ni la stratégie de l'entreprise,... seulement le travailleur en proie et en prise avec lui-même, seul face à une machine ou à une procédure dont le sens ultime lui échappe. La participation dans les milieux de travail signe peut-être, paradoxalement, un retour en force, sinon la radicalisation, de l'instrumentalisation dont les professionnels sont la proie depuis l'aube des temps industriels. D'autant plus violemment que la concurrence se fait virulente au point que la lutte des classes semble désormais délogée par la lutte des places<sup>12</sup>.

La participation recouvre-t-elle subtilement une faillite similaire dans le champ politique ? Plus de voix pour en réalité couvrir l'effritement de la culture de l'intérêt général ? Quel est en fin de compte le sens de la demande sociale pour un surcroît de participation dans un monde de compétition généralisée et de consommation sans limite ? Pourquoi, dans notre système de démocratie représentative, la majorité vote-t-elle massivement pour des partis ou des autorités qui de toute évidence prennent des décisions et soutiennent des options, par exemple les politiques néolibérales, qui vont à l'encontre du bien-être collectif et individuel et qui leur font le plus grand tort ?<sup>13</sup> Que signifie un surcroît de participation, désormais exigé par un nombre grandissant d'acteurs, dans une société où la dimension collective se dilue désormais dans des dynamiques micro-collectives, le collectif se réduisant à des rassemblements de "gens comme soi" alors que jusqu'il y a peu la perspective collective se fondait principalement sur des valeurs qui justement échappaient à toute tentative d'appropriation particulière (la Nation par exemple ou la République)<sup>14</sup> ? La participation ne relève-t-elle pas d'un phénomène plus large de fragmentation du collectif de sorte que le vivre ensemble tendrait vers une sorte de fédéralisme des particularismes ?

Voilà d'autres questions qui restent sans réponse qui invite à se demander, au moins à titre d'hypothèse, si en fin de compte le phénomène participatif qu'analyse Blondiaux (2008) dans le champ politique ne serait pas finalement qu'un symptôme parmi d'autres dans un tableau clinique beaucoup plus large et plus complexe de désintégration de la démocratie ? Loin d'être un progrès, la participation ne serait-elle que l'avancée d'un recul démocratique quelque puisse être la forme ou la nature du dispositif ou de l'arrangement institutionnel ? Ce doute mérite d'être pris au sérieux.

---

<sup>12</sup>- Pour reprendre l'expression de Vincent de Gaulejac (de GAULEJAC, V. & TABOADA LEONETTI, I. (dir.) (1994). *La lutte des places*. Paris : Desclée de Brouwer.

<sup>13</sup>- C'est l'une des questions que Généreux (2006) traite en long et en large. Franck (2008) va même encore plus loin en se demandant pourquoi les pauvres votent à droite. (GENEREUX, J. (2006). *La dissociété*. Paris : Le Seuil et Franck, T. (2008). *Pourquoi les pauvres votent à droite ?* Marseille : Agone Editions).

<sup>14</sup>- Comme le relève si justement Généreux (2006, p.435), à la suite de Richard Sennett (1974), "la poursuite des intérêts communs est remplacée par la recherche de l'identité commune".